DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
BASSE-NORMANDIE

Espaces Naturels Protégés de Basse-Normandie

Zone de Protection Spéciale

La Directive européenne 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite Directive "oiseaux") s'applique à tous les Etats membres de l'Union Européenne. Elle vise à assurer la préservation durable de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage. L'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), basé sur des critères scientifiques qualitatifs et quantitatifs, recense actuellement 285 sites sur le territoire national, dont 10 en Basse-Normandie. L'annexe 1 de la Directive énumère les espèces les plus menacées pour lesquelles des mesures spéciales de conservation doivent être prises afin d'en assurer la survie et la reproduction. Ces espèces sont signalées par un * dans le texte. Les Etats classent en Zones de Protection Spéciales (ZPS) les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie pour la conservation des populations de ces espèces.

ZPS N° ZPS09

Baie du Mont Saint-Michel

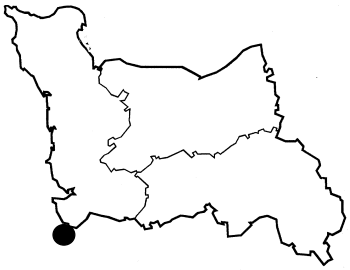

N° du site : **ZPS09**

code SFF : 0202700

Date de mise à jour **31 Mars 1999**

Nature de la mesure :

Désignation au titre de la directive CEE 79/409.
Date : **Janvier 1990**

Superficie : **16890 ha**

Altitudes : **0 à 80 m**

Statuts des propriétés :

Domaine Public Maritime
Privé
Domaines communaux
Conservatoire du Littoral

Objectif de conservation :

Protection des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage.

Partenaires pour la gestion :

Services de l'Etat
Communes et structures intercommunales
Conservatoire du Littoral
SMET de la Manche
Fédération des Chasseurs
Groupe Ornithologique Normand
Principaux usagers

Département(s) : **Manche (50)**
Ille-et-Vilaine (35)

Commune(s) :

50025 AVRANCHES
50042 BEAUVOIR
50102 CAROLLES
50108 CEAUX
50117 CHAMPEAUX
50146 COURTILS
50167 DRAGEY-RONTHON
50199 GENETS
50253 HUISNES-SUR-MER
50066 JULLOUVILLE

La ZICO de la Baie du Mont Saint-Michel inventoriée est désignée pour partie en ZPS.

PRESENTATION GENERALE DU SITE :
Concerné par une superficie prédominante de Domaine Public Maritime, le site de la baie du Mont Saint-Michel se développe au fond du golfe normand-breton, au niveau de l'angle formé par le Cotentin et la Bretagne. Le substratum profond, constitué de schistes, est recouvert sur plusieurs mètres de sédiments meubles. L'amplitude des marées, parmi les plus fortes du monde, atteint quinze mètres aux marées d'équinoxe, découvrant ainsi plusieurs dizaines de milliers d'hectares de grèves, de vasières et de bancs de sable constamment remaniés par les phénomènes de sédimentation et de géomorphologie marines de grande ampleur.
La baie constitue un vaste écocomplexe de haute valeur paysagère, dont les différentes unités écologiques fonctionnent en étroite relation : secteurs immergés en permanence, immense estran sablo-vaseux, riches prés salés atlantiques dont la productivité biologique est exceptionnelle. Ces étendues maritimes sont associées à des secteurs terrestres complémentaires qui s'inscrivent dans le contexte fonctionnel de la baie. Parmi ceux qui sont situés en Basse-Normandie, citons l'îlot de Tombelaine, les polders de part et d'autre du Mont Saint-Michel, le cordon dunaire de Genêts à Saint-Jean-le-Thomas abritant le marais parallèle de la Claire-Douves et les falaises granitiques de Champeaux.

CRITERES PATRIMONIAUX MOTIVANT LA PROTECTION :
Située sur la grande voie de migration ouest-européenne, la baie du Mont Saint-Michel constitue un site d'importance communautaire pour l'avifaune migratrice. A ce titre, elle a été retenue à l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.
Les grèves sont le lieu d'hivernage de dizaines de milliers de limicoles. La baie est en effet considérée comme un site d'importance internationale pour le Bécasseau variable (Calidris alpina, 30000 en moyenne), l'Huîtrier-pie (Haematopus ostralegus, 10000 à 13000 individus), le Pluvier argenté (Pluvialis squatarola), le Bécasseau maubèche (Calidris canutus), les Barges rousse (Limosa lapponica) et à queue noire (Limosa limosa). Elle constitue également un site d'importance nationale pour l'hivernage du grand Gravelot (Charadrius hiaticula) et du Courlis cendré (Numenius arquata).
La nourriture abondante et l'étendue des espaces directement exploitables par les oiseaux sont favorables au stationnement de la Bernache cravant (2000 à 4000 individus) et d'anatidés tels le Canard siffleur, la Sarcelle d'hiver et le Tadorne de Belon. La Roche-Torin revêt un intérêt remarquable au regard de l'hivernage régulier de passereaux originaires du Grand Nord dont le Bruant des neiges et le Bruant lapon.
Soulignons également la présence en hiver du grand Cormoran, de l'Avocette*, du Chevalier combattant*, de l'Aigrette garzette*, pour laquelle les cuvettes d'eau saumâtre sont le lieu de pêche favori, du Martin-pêcheur*, du Hibou des marais* puis des Faucons pèlerin* (3 à 4 individus) et émerillon* qui chassent sur les herbus et dans les terres proches du littoral. La Bernache nonnette*, les Cygnes sauvage* et de Bewick* et la grande Aigrette* constituent des espèces hivernantes occasionnelles.
Plus au large, le site constitue en été la première zone de mue en France pour la Macreuse noire (10000 à 15000 individus).
Notons par ailleurs le recensement au passage de l'Echasse blanche*, de

50353 LE MONT-SAINT-MICHEL
50616 LE VAL-SAINT-PERE
50288 MARCEY-LES-GREVES
50408 PONTAUBAULT
50410 PONTORSON
50496 SAINT-JEAN-LE-THOMAS
50543 SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME
50612 VAINS

l'Avocette*, du Chevalier combattant*, de la Guifette noire*, du Courlis corlieu, de la Mouette mélanocéphale*, des Sternes naine*, pierregarin*, caugek* et arctique* et plus occasionnellement de la Sterne hansel*. Parmi les rapaces, citons le Balbuzard pêcheur* et le Busard cendré*.
Les falaises de Carolles constituent un site de migration d'importance nationale pour les passereaux puisque 500000 à 1000000, appartenant à environ 65 espèces différentes, sont comptabilisés de la mi-août à la première quinzaine de novembre. Parmi les espèces les plus remarquables, citons l'Alouette lulu*, le Pipit rousseline*, le Bruant ortolan*...
Le Busard Saint-Martin* (Circus cyaneus) et le Busard des roseaux* (Circus aeruginosus), quant à eux, sont présents toute l'année.
Les reproducteurs sont également bien représentés. Citons le Tadorne de Belon et les Goélands brun, marin et argenté sur l'îlot de Tombelaine, le grand Corbeau (Corvus corax, 1 à 2 couples) dans la vallée du Lude, l'Aigrette garzette* (Egretta garzetta, 15 à 20 nids) dans le bois de Brion à proximité de Genêts. Sur les falaises, les fourrés d'Ajonc d'Europe constituent le domaine de prédilection de la Fauvette pitchou* (Sylvia undata). Enfin, la plage entre Saint-Jean-le-Thomas et Genêts constitue un important site de nidification du Gravelot à collier interrompu (Charadrius alexandrinus), nichant à même le sol.
La baie est spatialement utilisée par les oiseaux en fonction de leurs exigences écologiques, du cycle des marées et des facteurs liés aux activités humaines. Elle assure aussi une fonction considérable de refuge climatique en cas de vague de froid nordique.

AUTRES INTERETS PATRIMONIAUX :
Deux mammifères marins fréquentent régulièrement les eaux de la baie : le grand Dauphin (Tursiops truncatus) avec une importante population sédentaire reproductrice (plus d'une soixantaine d'individus dans le golfe normand-breton), puis le Phoque veau-marin (Phoca vitulina), inféodé aux côtes abritées parsemées de bancs de sable et pour lequel la baie du Mont constitue l'extrême sud de son aire de répartition.
La baie constitue également une formidable nurserie pour de nombreuses espèces de poissons ainsi qu'un site majeur pour la migration des salmonidés qui remontent la Sée et la Sélune.
L'estran abrite, notamment au pied des falaises de Champeaux, des récifs d'hermelles ou "crassiers", formations originales parmi les plus importantes d'Europe.
Enfin, cet ensemble complexe renferme des espèces végétales protégées au niveau national ou régional. Mentionnons plus particulièrement la présence sur l'herbu de Roche-Torin, de l'Obione pédonculée (Halimione pedunculata), qui constitue l'une des espèces les plus intéressantes et les plus rares de la flore des prairies salées européennes, de l'Orge maritime, de la Rue odorante, de l'Elyme des sables, qui atteint ici la limite sud de son aire de répartition.

GESTION :
Le maintien des populations d'oiseaux dépend de la relative quiétude du site et surtout de la préservation des vastes étendues d'habitats naturels tant maritimes que terrestres : l'estran meuble, plutôt stable, les prés salés, dont la gestion est organisée au sein de la charte des herbus depuis 1994, le cordon dunaire et les falaises soumis à une forte fréquentation en période estivale.
La totalité du site est reconnue au niveau mondial par la convention de Ramsar favorisant la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides d'importance internationale. De même, le Mont Saint-Michel et sa baie constituent un site prestigieux inscrit depuis 1979 au Patrimoine mondial naturel et culturel de l'UNESCO.
Les multiples mesures réglementaires (sites classés, réserves de chasse maritime et approuvée, réserves libres ornithologiques, loi littoral) et les acquisitions par le Conservatoire du Littoral, contribuent favorablement au maintien des populations d'oiseaux.
Enfin, de nombreuses études scientifiques sont réalisées, permettant une meilleure connaissance et un suivi régulier des populations aviaires hivernantes, migratrices et reproductrices à l'échelle de l'unité fonctionnelle globale que constitue ce site privilégié.

Eléments de bibliographie

- DEBOUT G., 1991 - Réseau des réserves du GONm. DRAE de Basse-Normandie.
- DEBOUT G. et coll., 1996 - Site Ramsar de la Baie du Mont-Saint-Michel. Bilan 1994-1995. GONm. 20 p.
- DEBOUT G. et coll., 1993-1997 - Etat des réserves du GONm. Groupe Ornithologique Normand. Rapports annuels.
- DESGUE P., 1994 - Intérêt ornithologique du Marais de la Claire-Douve. Communes de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey et Genêts. Département de la Manche. Propositions de gestion. GONm, Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres.
- Groupe Mammalogique Normand, 1988 - Les Mammifères sauvages de Normandie. 276 p.
- Groupe Ornithologique Normand, 1991 - Atlas des Oiseaux nicheurs Normands. Normandie et îles Anglo-Normandes. 247 p.
- Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : ZNIEFF n° 0007 0000 - Baie du Mont Saint-Michel. DIREN de Basse-Normandie.
- MAHEO R., 1995-97 - Limicoles séjournant en France, janvier 1995-1997. BIROE/Limicoles, ONC, Université Rennes 1, Station biologique de Bailleron. Rapports annuels.
- MAUXION A., 1996 - Découvrir la baie du Mont-Saint-Michel. Editions Ouest-France. 64 p.
- PROVOST M., 1993 - Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie. Presses Universitaires de Caen.
- QUENEC'HDU S., 1994 - Répartition spatio-temporelle des limicoles en baie du Mont Saint Michel. Thèse.
- ROCAMORA G., 1993 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Bird Life International, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, 339 p.
- ROCAMORA G., THAURONT M., mai 1992 - Inventaire français des Zones de grand Intérêt pour la Conservation des Oiseaux sauvages dans la Communauté Européenne. Basse-Normandie. Ministère de l'Environnement DNP, CIPO, Ecosphère, LPO.
- SCHRICKE V., 1983 - Distribution spatio-temporelle des populations d'anatidés en transit et en hivernage en baie du Mont Saint-Michel, en relation avec les activités humaines. Université de Rennes. 299 p.
- SCHRICKE V., 1993 - La Baie du Mont Saint-Michel, première zone de mue en France pour la Macreuse noire Melanitta nigra. Alauda 61 (1), 1993 : 35 - 38.
- SCHRICKE V., 1996 - Modalités de fonctionnement de la baie du Mont Saint Michel par les anatidés en période de migration et d'hivernage.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1991 - Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France, 575 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1995 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France, 776 p.

Pour obtenir des renseignements complémentaires concernant la protection des milieux naturels, s'adresser à la Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie
CITIS - Le Pentacle - Avenue de Tsukuba - 14 209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Cedex - Tél. 02 31 46 70 00 - Fax 02 31 44 72 81